

Dominant la route des Alpes, de **Grenoble** à **Sisteron**, passé le **col du Fau**, les **Gorges du Baconnet** constituent un site à la fois impressionnant et très instructif. Il s'agit d'une chalanche de grandes dimensions, puisque elle s'étage de 1000 m à 1780 m d'altitude et que sa largeur atteint 800 m. Elle entame le versant est du **Rocher du Baconnet** ([croquis de situation](#)).



Image sensible au passage de la souris



Image sensible au passage de la souris

La photo ci-contre montre la partie supérieure des "Gorges". On voit que celles-ci se composent de deux ensembles différents, qui s'interpénètrent :

- la chalanche proprement dite, c'est-à-dire la partie la plus visible des "Gorges", qui s'étage de 1000 m jusqu'à 1600 très approximativement, un peu sous la base de la falaise sommitale,
- la gorge supérieure, creusée depuis 1500 m très approximativement jusqu'à la **Baisse du Baconnet**.

Cette photo, due, ainsi que leur commentaire géologique, à *Maurice Gidon*, montre bien que la gorge supérieure « zone à patine grise » se prolonge vers le bas à l'intérieur de la chalanche « zone de ravinement ».

Le mode de formation de ce relief impressionnant n'est pas évident. La chalanche est une forme d'érosion régressive, c'est-à-dire "*per ascensum*". Mais, classiquement dans le cas d'un massif subalpin à niveaux calcaires répétés comme celui-ci, cet entonnoir d'érosion "*remontante*" tend à se terminer vers le haut sous une barre rocheuse. Ce mode de formation ne semble donc pas pouvoir expliquer l'existence de la gorge supérieure, qui entame la barre tithonique. Un écoulement torrentiel ne semble pas non plus envisageable, faute d'un entonnoir d'alimentation situé sur le versant opposé des **Rochers du Baconnet**, une cuesta en pente vers l'ouest .

Une hypothèse nous paraît pouvoir expliquer la formation des **Gorges** par intervention de deux processus d'érosion successifs. Pour ceci il nous faut considérer le versant opposé des **Rochers du Baconnet**, en pente vers l'ouest, de 1809 m au sommet de la crête à 1280 m en bas de la pente. Aucun écoulement

d'eau n'a donc pu en provenir, qui ait pu donner naissance à la gorge supérieure. La seule possibilité reste un flux d'eaux glaciaires au cours d'une glaciation. Or le **Trièves** n'était pas englacé au cours du Würm et, durant le Riss, le niveau du glacier dans le bassin du **Drac** s'élevait, à cet endroit, à 1400 m environ seulement. Il faut donc remonter plus loin dans le temps pour trouver une glaciation susceptible d'avoir atteint la **Baisse du Baconnet**.

Examinons le relief  
de ce versant  
opposé du **Rocher du  
Baconnet**.



**Gresse en Vercors** est dominé par le **Grand Veymont** (2341 m), dont, au cours des deux dernières glaciations, les glaces s'avançaient jusqu'au village ou un peu plus loin. Pendant la glaciation précédant le Riss (que nous avons nommée *Grotte Vallier*), le glacier du **Grand Veymont** atteignait au maximum, sur le versant ouest du **Rocher du Baconnet**, l'altitude approximative de 1600 m, où il a laissé des traces (par exemple le sommet d'épaule de la fontaine de **la Chau**, à 1591 m).

Cette altitude était donc insuffisante pour qu'il puisse atteindre la **Baisse du Baconnet**. La situation était différente au pléniglaciaire de la glaciation précédente, la glaciation maximum *La Molière*.



Jusqu'à quelle altitude le glacier du **Grand Veymont** s'avançait-il alors sur le versant ouest des **Rochers du Baconnet** ?

## Les Gorges du Baconnet

Écrit par Claude Beaudevin

Mercredi, 15 Septembre 2010 18:13 - Mis à jour Lundi, 08 Janvier 2018 12:40



Nous disposons ici de plusieurs sites, témoins de l'avancée de ce glacier de la glaciation maximum.

- Le premier site est l'extrémité sud-ouest de la **crête du Brisou**, épaulement nord-est du **Petit Veymont**, où, à 1809 m d'altitude, s'ouvre une brèche. Celle-ci a livré passage à un important flot d'eaux glaciaires responsable, selon nous, de la création du versant d'érosion dit "**ravin de Barri**".
- Le second site témoin est le gouffre de **Cognières** (1720 m), creusé dans un [sillon rocheux](#) dans la crête des **Rochers du Baconnet**.



Une vue du sillon rocheux, le gouffre lui-même se situant un peu plus loin, sous un névé.

En absorbant tout ou partie des eaux glaciaires de ce secteur du front du glacier, nous pensons que ce gouffre a évité la formation, sous la brèche de **Cognières**, d'un ravinement comparable à celui des **Gorges du Baconnet**.

D'autres sites sont les suivants :

- par exemple l'épaulement de l'arête ouest de la **Montagne de la Pale (F1D)**, à 1690 m (hors carte),



- ou encore le plan d'épaulement du col du **Serpaton (F5A)** à 1686 m.

La situation de ces sites témoins peut être consultée sur le [tableau suivant](#).

## Les Gorges du Baconnet

Écrit par Claude Beaudevin

Mercredi, 15 Septembre 2010 18:13 - Mis à jour Lundi, 08 Janvier 2018 12:40

En ajoutant, pour obtenir la surface du glacier, une cinquantaine de mètres à l'altitude de ces sites témoins, il nous semble donc probable que les glaces s'élevaient, contre le versant ouest des **Rochers** à une altitude certainement suffisante, cette fois, pour que les eaux glaciaires puissent parvenir à 1780 m à la **Baisse** et la franchir. Nous pensons que ce sont ces eaux glaciaires s'écoulant pendant le pléniglaciaire - et uniquement pendant celui-ci - qui ont créé, dans le versant est des **Rochers du Baconnet**, un ravin descendant jusqu'en bas de la pente. De ce ravin le seul vestige visible de nos jours est la gorge supérieure des **Gorges du Baconnet**.

Selon ce schéma, l'écoulement des eaux par la **Baisse du Baconnet** s'est donc limité au pléniglaciaire *La Molière*. Il cessait dès que le niveau du glacier avait légèrement baissé, et à plus forte raison, au cours des glaciations qui ont suivi. Ceci explique que la forme de la **Baisse** n'est pas exactement conforme à ce que provoquerait le stationnement prolongé d'un écoulement : normalement, une telle érosion prolongée fait reculer la falaise et l'abaisse selon le pendage des couches, autrement dit l'entaille en **V**.



Ici, à la **Baisse du Baconnet**, le recul de la falaise est limité à quelques dizaines de mètres, mais toutefois bien marqué.

La profondeur de l'entaille dans la falaise est de quelques dizaines de mètres, le personnage donnant l'échelle.

Le long espace de temps qui nous sépare de la glaciation maximum, explique également la disparition d'éventuelles empreintes d'action des eaux dans les parois de la gorge supérieure. Ultérieurement, le ravinement a dû servir d'amorce à la création, par érosion régressive, de la chalanche. Après avoir connu sans doute des périodes de latence - en particulier pendant les glaciations ultérieures - cette chalanche s'est développée lors des interglaciaires jusqu'à atteindre les dimensions que nous lui voyons actuellement. Certes, ce mode de formation n'est qu'hypothétique, mais il nous semble pouvoir expliquer toutes les particularités de ce relief peu commun.

Précisons - et ceci est une remarque générale - que, lorsque nous mentionnons des altitudes, nous sommes bien conscients qu'après plusieurs centaines de milliers d'années d'actions érosives variées, elles n'ont pu garder leur valeur d'origine.

Si nous indiquons l'altitude actuelle d'un site, c'est essentiellement pour permettre de le situer sur les cartes. Mais, ce qui importe réellement, c'est sa situation relative par rapport à d'autres formes du paysage. Car, quelles que soient les actions tectoniques qui, inévitablement, ont modifié ces altitudes, elles l'ont fait sensiblement de la même manière pour des sites voisins. Seule l'érosion a pu jouer de manière différente.

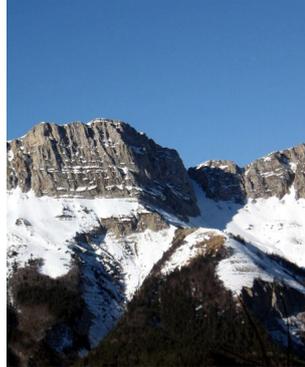
Voici un autre exemple de chalanche d'origine glaciaire, le «**ravin de Farnaud**», situé au sud de l'épaule de **Berrièves** sur le versant est du **Rocher de Séguret (Crêt oriental du Vercors)**.

## Les Gorges du Baconnet

Écrit par Claude Beaudevin

Mercredi, 15 Septembre 2010 18:13 - Mis à jour Lundi, 08 Janvier 2018 12:40

Il s'agit bien d'une chalanche, comme le montre sa forme en poire renversée et le fait qu'elle vient buter à sa partie haute sous une falaise. Nous pensons que le mode de formation a été sensiblement le même que dans le cas des **Gorges du Baconnet**.



En effet, la partie haute de la chalanche se situe sous le sommet de l'épaule de **Berrièves**. Cet épaule la sépare du vallon de **Côte Joubert** situé au nord - à droite de la photo - qui abritait lors des glaciations antérieures au Würm, un glacier qui rejoignait le glacier du **Drac** (rappelons qu'au Würm, il n'existait pas de glacier de vallée dans le bassin du **Drac**).

Le mode de formation pourrait avoir été le suivant : les eaux glaciaires qui coulaient sur la rive droite de ce glacier affluent ont franchi l'épaule près de son sommet et se sont déversées sur son versant sud. Elles ont entraîné la formation d'un ravin, ultérieurement repris par l'érosion postglaciaire sous forme d'une chalanche. La prise en compte de la seule érosion régressive postglaciaire, sans faire appel à des actions glaciaires, suffit à expliquer la forme et les dimensions de la chalanche du ravin de **Farnaud**, mais non le fait qu'il culmine à proximité immédiate du sommet de l'épaule, c'est-à-dire au niveau de la surface glaciaire.

Pour en savoir plus sur :

- [les ravinements, œuvre des glaciers...](#)
- [les ravinements non dus à un glacier de vallée...](#)
- [les chalanches...](#)
- [les versants d'érosion...](#)

Quant à la [page du](#)

## Les Gorges du Baconnet

Écrit par Claude Beaudevin

Mercredi, 15 Septembre 2010 18:13 - Mis à jour Lundi, 08 Janvier 2018 12:40

---

[sceptique](#),  
c'est ici !

[Haut de page](#)

---